



Bulletin n° 3

Le 06/05/2009

Buffignécourtoises, buffignécourtois

Déjà trois mois depuis la dernière parution du bulletin municipal. Un hiver long et froid et tout à coup des feuilles vertes par ci par là et le printemps est là...Durant cet hiver rigoureux quelques conseils municipaux que nous allons vous résumer ci-dessous.

Conseil du 19/02/2009:

- Départ de Mlle Stéphanie GRETTE qui est remplacée par la Mme FLAJOLET . Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à sa petite famille.
- Nomination du régisseur pour le vide-greniers 2009 en la personne de M René Erlings et de la régisseuse suppléante en la personne de Chantal Hecht. Le maire en tant qu'ordonnateur n'a en effet pas le droit de manipuler du liquide ou des chèques sans la création d' une régie de recettes.

Conseil du 26/03/2009:

- Vote des 4 taxes qui ne sont que 3 car la taxe professionnelle est votée et encaissée par la Communauté de communes
 - Taxe d'habitation: 12,95%
 - Taxe foncière sur bâti: 15,30%
 - Taxe foncière sur non bâti 30,28%

Le taux des taxes n'a pas augmenté par rapport à l'année dernière, par contre vu la non vente des coupes de bois il a été impossible de baisser les taxes cette année. Le produit fiscal attendu est de 22,670€. Le vote a été de 7 voix pour; 2 voix contre et 1 abstention.

Bien que les taxes de la commune n'aient pas augmenté vous aurez quand même une augmentation des 3 taxes due à une augmentation des taxes pour le département et à la création des taxes pour la « Saône Jolie. Le montant des taxes pour la Saône Jolie est de:

- Taxe d'habitation: 0,46%
- Taxe foncière sur bâti: 1,03%
- Taxe foncière sur non bâti 1,93%

La création de cette ligne de taxe a été approuvé en conseil communautaire. Nous n'étions qu'une dizaine sur 60 à voter contre.... Lors des dernières réunions de la communauté de communes, Buffignécourt n'avait qu'un seul représentant sur les 3 titulaires....M Invernizzi et Mme Pothier ne jugeant plus leurs présences indispensables....ils étaient pourtant volontaires pour cette commission.

- Approbation des comptes de gestion pour la commune et l'assainissement. Le compte de gestion ce sont les comptes du percepteur qui doivent être en tous points identiques aux comptes administratifs de la commune. Ces comptes ont été approuvé par 8 voix pour et 3 abstentions
- Approbation des comptes administratifs de la commune et l'assainissement. Ces comptes sont basés sur les chiffres de la commune représentée par son maire. Le maire ne vote pas. Ces comptes ont été approuvés par 7 voix pour et 3 abstentions.
- Vote du budget de la commune 2009:
 - Fonctionnement:
 - Dépenses: 100.008€
 - Recettes: 100.008€
 - Investissement:
 - Dépenses: 52.012€
 - Recettes: 52.012€

Cette année et pour la première fois depuis longtemps il y a eu un excédent en fonctionnement de 14.276€ mais nous avons toujours un déficit en investissement de 21.949€. Les excédents devant obligatoirement être « envoyés » du fonctionnement sur l'investissement pour combler les « trous » nous avons donc démarré le budget investissement avec un déficit de 7.673€. Rien de comparable avec le déficit de 55.000€ de l'année précédente. Vous saurez tout sur le budget de la commune en vous rendant sur la page internet suivante: [Budget primitif 2009](#) (attention le téléchargement des documents peut prendre un certain temps car ce sont des documents scannés)

- Vote du budget assainissement 2009:
 - Fonctionnement:
 - Dépenses: 3.604€
 - Recettes: 3.604€
 - Investissement:
 - Dépenses: 6.678€
 - Recettes: 6.678€

Voilà pour les derniers conseils municipaux. Nous n'avons pas eu de conseil municipal au mois d'avril.

Divers:

Depuis le 28 avril 2009 [les nouveaux passeports biométriques](#) ne sont plus faits en mairie mais dans les mairies de Jussey ou de Port-sur-Saône (mairies les plus proches) qui disposent du matériel adéquat.

Nous avons remplacé l'ordinateur de la mairie par une machine flambant neuve et connectée à l'ADSL illimitée. C'est ce qui justifie la forte augmentation de la prévision budgétaire des frais de télécommunications car l'abonnement téléphonique (ADSL et téléphonie illimitée) est de 82€ par mois. Ceci n'est pas un caprice mais une obligation car tous les documents transitent via internet. Le montant de la facture pour l'ordinateur est de 582€ TTC incluant un écran 20 pouces et le système d'exploitation Windows XP PRO.

Les trottoirs des rues du four, du château, de l'église ainsi que quelques aménagements rue du champ Thierry seront réalisés cette année. La route de Baulay sur la partie appartenant à Buffignécourt sera refaite. Tous ces travaux seront effectués sur le budget de la com'com « la Saône Jolie ».

Nous avons toujours deux ans d'endettement au niveau de la Com'com c'est à dire 28.592€ et tant que le bois des coupes 21 et 22 au Pragey ne seront pas vendues il y a peu de chance que nous puissions les rembourser. Pour la prochaine vente la mairie a demandé à ce que ces coupes soient vendues en 2 lots séparés. A la dernière vente de bois, en février, les marchands de bois ont proposé seulement 26.000€ soit une moyenne de +/- 45€ le m³ de chêne.....nous n'avons évidemment pas accepté l'offre. La chute du cours des matières premières touche aussi le marché du bois et 2009 ne verra vraisemblablement pas d'amélioration.

Le vide-greniers de Buffignécourt s'est très bien passé en ce 02 mai 2009. Nous avons 24 exposants, le temps était beau mais une belle averse a clôturé cet évènement un peu vite. Nous avons quand même réalisé un bénéfice de 600€ qui ira alimenter le compte « fêtes et cérémonies ». Nous ne remercions pas les deux membres de la commission "Fêtes et cérémonies" qui n'ont absolument pas participé à cette manifestation et qui, pour l'un d'entre eux, se serait même essayé "à la danse de la pluie". Danse bien connue de certaines populations indiennes, gageons que cet indien là n' a pas du chanter assez fort ou assez longtemps....

Les 6 et 7 juin [un tournoi international de chevalerie](#) vous est proposé à Favorney par la communauté de communes « La Saône Jolie » . Ce jour-là vous aurez aussi à voter pour vos députés européens... (si certains d'entre vous veulent nous aider à tenir le bureau de vote ils sont les bienvenu(e)s) et dans la foulée vous n' oublierez pas de fêter vos mamans.....

MERCI ET A BIENTOT !!